APRÈS ART. 16 N° **1755** 

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 mai 2024

# ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

## **AMENDEMENT**

N º 1755

présenté par Mme Corneloup, M. Viry, M. Vatin, M. Descoeur, Mme Périgault, M. Jean-Pierre Vigier et M. Brigand

#### ARTICLE ADDITIONNEL

### APRÈS L'ARTICLE 16, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.